

**INFORMATIONS RELATIVES AUX DOCUMENTS AYANT FAIT L'OBJET D'UNE CONSERVATION PARTIELLE :
AIDES DANS LE CADRE DE LA CRISE DE LA GRIPPE AVIAIRE (boîtes 119 à 122)**

Description des documents avant échantillonnage

Eléments à renseigner par le service versant	Métrage/volumétrie	1 ml pour l'année 2006.
	Nombre d'articles avant échantillonnage : - dossiers ? - registres ? Il s'agit du nombre d'unités intellectuelles et non du nombre d'unités de conditionnement	74 dossiers.
	Mode de classement : - chronologique ? - numérique ? (ordre d'arrivée) - alphabétique ? - géographique ?	Géographique (classement par département).
	Eliminations liées (référence du visa ou bordereau d'élimination)	Bordereau d'élimination en parallèle pour 44 dossiers.
	Documents récapitulatifs : - bases de données ? - documents d'enregistrement (listing, registre) ?	Les fiches récapitulant les dossiers instruits par département sont versés avec les dossiers individuels.
	Documents statistiques (dans ce versement ou d'autres versements) : - synthèses journalières, mensuelles, annuelles ? - autre ?	Aucun document statistique.
	Publications antérieures des documents : - rapports annuels ? - jurisprudence ? - autre ?	Aucune publication antérieure.
	Documents extraits ou conservés à part : - raison de l'extraction : publication... - prise en compte lors de l'échantillonnage ?	Une boîte conservée à la DRAAF de Bretagne (versement en 2019, cause : factures).

Eléments à renseigner par le service versant	Réformes administratives : - modification des procédures administratives ? - informatisation ? - autre ?	Sans objet.
	Intérêts particuliers de l'ensemble documentaire : - années spécifiques, événements particuliers ? - personnalités ?	2006 est l'année de la première grande crise de grippe aviaire (aussi appelée H5N1) en France. Le premier cas d'infection sur une volaille est officiellement découvert en février, dans l'Ain. En Bretagne, les abattages de poulets de chair et de dindes reculent jusqu'à 40% au plus fort de la crise (source : Agreste Bretagne, avril 2007), d'où la mise en place d'une aide particulière pour les éleveurs avicoles.
Eléments à renseigner par le service d'archives	Autre(s) service(s) participant à l'instruction de ces dossiers	Non
	Dossiers complémentaires existants : - à l'échelon local / national - services de l'Etat / des collectivités territoriales	Pas d'information à ce sujet mais a priori non.
	Homogénéité du contenu des dossiers	Le contenu des dossiers est homogène. Un dossier type contient : un dossier de demande de subvention et les arrêtés correspondants.
	Références des versements antérieurs	Aucun versement réalisé jusqu'alors.
	Echantillon ou versement intégral ? Si échantillon : - méthode adoptée - intérêt de l'échantillon	/
	Avis extérieurs pris sur les documents : - services versants - chercheurs - statisticiens	/
Description des opérations d'échantillonnage et des documents sélectionnés		
Critères d'échantillonnage	Limite temporelle de l'effectif de départ	2006
	Caractéristiques des documents : - cas général - cas de faible homogénéité	Cas général (forte homogénéité) pour l'année concernée.
	Effectif de départ	74 dossiers.
	Effectif à prélever	30 dossiers.
	Méthode de prélèvement	Prélèvement au dossier de manière aléatoire (1 dossier sur 2 en moyenne).
	Pourcentage du fonds originel conservé	$(30/74) \times 100 = 40,5 \%$

Description de l'échantillon	Numéros des articles	Numéros d'ordre donnés par la DRAAF au moment du versement : 124-125
	Bordereau d'élimination pour les documents non compris dans l'échantillon	Oui : rédigé en parallèle du présent bordereau de versement.
Description des critères de sélection qualitative et des documents sélectionnés		
Type de sélection qualitative	Quel(s) critère(s) de sélection choisi(s)	/
	Explicitation du choix de sélection	/
	Nombre de dossiers conservés	/
Description des documents	Numéros des articles	/

INFORMATIONS RELATIVES AUX DOCUMENTS AYANT FAIT L'OBJET D'UNE CONSERVATION PARTIELLE : MESURE SURCOÛT DE L'ENERGIE (boîtes 141)		
Description des documents avant échantillonnage		
Eléments à renseigner par le service versant	Métrage/volumétrie	0,3 ml pour l'année 2000
	Nombre d'articles avant échantillonnage :	55 dossiers
	Mode de classement : - chronologique ? - numérique ? (ordre d'arrivée) - alphabétique ? - géographique ?	Numérique (par numéro de dossier).
	Eliminations liées (référence du visa ou bordereau d'élimination)	Bordereau d'élimination en parallèle pour 25 dossiers.
	Documents récapitulatifs : - bases de données ? - documents d'enregistrement (listing, registre) ?	Aucun document récapitulatif.
	Documents statistiques (dans ce versement ou d'autres versements) : - synthèses journalières, mensuelles, annuelles ? - autre ?	Aucun document statistique.

	Publications antérieures des documents : - rapports annuels ? - jurisprudence ? - autre ?	Aucune publication antérieure.
Eléments à renseigner par le service versant	Documents extraits ou conservés à part : - raison de l'extraction : publication... - prise en compte lors de l'échantillonnage ?	Aucun document extrait ou conservé à part.
	Réformes administratives : - modification des procédures administratives ? - informatisation ? - autre ?	Sans objet.
	Intérêts particuliers de l'ensemble documentaire : - années spécifiques, événements particuliers ? - personnalités ?	Sans objet.
Eléments à renseigner par le service d'archives	Autre(s) service(s) participant à l'instruction de ces dossiers	Non
	Dossiers complémentaires existants : - à l'échelon local / national - services de l'Etat / des collectivités territoriales	Pas d'information à ce sujet mais a priori non.
	Homogénéité du contenu des dossiers	Le contenu des dossiers est homogène. Chaque dossier contient la demande de subvention établie selon une procédure administrative réglementée.
	Références des versements antérieurs	Aucun versement réalisé jusqu'alors.
	Echantillon ou versement intégral ? Si échantillon : - méthode adoptée - intérêt de l'échantillon	/
	Avis extérieurs pris sur les documents : - services versants - chercheurs - statisticiens	/
Description des opérations d'échantillonnage et des documents sélectionnés		

Critères d'échantillonnage	Limite temporelle de l'effectif de départ	2000-2004 Les dates extrêmes des documents vont jusqu'en 2004 en raison du temps de traitement des demandes mais la mesure n'a bien été mise en œuvre que pendant l'année 2000. Il a donc été décidé de réaliser l'échantillonnage sur la période 2000-2004 et non par année.
	Caractéristiques des documents :	Cas général (forte homogénéité) pour l'année concernée.
	Effectif de départ	55 dossiers.
	Effectif à prélever	30 dossiers.
	Méthode de prélèvement	Prélèvement au dossier de manière aléatoire (1 dossier sur 2 en moyenne).
	Pourcentage du fonds originel conservé	$(30/55) \times 100 = 54,5 \%$
Description de l'échantillon	Numéros des articles	Numéros d'ordre donnés par la DRAAF au moment du versement : 141
	Bordereau d'élimination pour les documents non compris dans l'échantillon	Oui : rédigé en parallèle du présent bordereau de versement.
Description des critères de sélection qualitative et des documents sélectionnés		
Type de sélection qualitative	Quel(s) critère(s) de sélection choisi(s)	/
	Explicitation du choix de sélection	/
	Nombre de dossiers conservés	/
Description des	Numéros des articles	/